

---

# Utilisation d'Internet

---

*Les législateurs sont de plus en plus nombreux à accéder au réseau Internet soit par le biais de leur propre Assemblée, soit par des fournisseurs commerciaux, ce qui facilite la communication avec le grand public ou leurs confrères. Les interviews qui suivent ont été réalisées entièrement sur Internet, entre le 1<sup>er</sup> avril et le 1<sup>er</sup> mai 1995. Chaque député a reçu le même jeu de questions; les réponses ont été collationnées et très légèrement remaniées pour éviter les redites et les redondances. L'interview porte principalement sur l'utilisation de la technologie Internet; d'autres à venir pourraient traiter de toute question d'intérêt public. Les participants sont les suivants : David Schreck, député de North Vancouver-Lonsdale à l'Assemblée législative de la Colombie-Britannique; Lynn Verge, députée de Humber East à la Chambre d'assemblée de Terre-Neuve et du Labrador; Brent Taylor, député de Miramichi-Sud-Ouest à l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick; Reg Alcock, député fédéral de Winnipeg-Sud; Werner Schmidt, député fédéral d'Okanagan-Centre.*

**Pourriez-vous nous dire quelques mots sur vos antécédents, notamment votre expérience en informatique et votre premier contact avec Internet ?**

**Brent Taylor :** J'ai commencé à utiliser un ordinateur dans le cadre de mes fonctions de chercheur et de rédacteur de discours, à la fin de 1989. En 1992, j'ai fini par acheter un bon système informatique pour la maison et j'ai commencé à utiliser un modem de 2 400 bauds pour recevoir des informations du service des communications et des communiqués de presse du gouvernement. Je me suis raccordé à Internet en mars 1994. Au début, je ne l'utilisais qu'à des fins personnelles et récréatives, ce que je fais encore d'ailleurs. Il y a quelques mois, j'ai reçu l'autorisation des services budgétaires de l'Assemblée législative d'ouvrir un compte pour mon bureau auprès d'un fournisseur local de services d'accès direct.

**David Schreck :** En 1964, je faisais partie d'un réseau de radio amateur. Une fois au collège, j'ai abandonné ce passe-temps, mais toutes les matières

principales en sciences économiques comportaient un cours obligatoire sans unités en Fortran. J'ai pris les travaux de cours de toute l'année pour le devoir du lendemain, et ça n'a fait qu'aller de mieux en mieux. C'est devenu mon passe-temps depuis lors. Il y a 8 ans de cela, j'ai commencé, par le biais de CompuServe, à utiliser les babillards électroniques, qui marient la technologie de l'information à mes anciennes amours (la radio amateur). J'utilise régulièrement Internet depuis trois ou quatre ans, lorsque les serveurs commerciaux en ont généralisé l'accès.

J'ai 48 ans. Je possède un doctorat en sciences économiques de l'université de la Colombie-Britannique. J'ai assuré la gestion de la plus grande entreprise de transport de matériel dentaire en Colombie-Britannique, la *CU&C Health Services Society*, de 1979 à 1988; j'ai été chef de la direction du *Vancouver Resources Board* de 1975 à 1977. De 1988 à 1991, j'ai été économiste-conseil. Actuellement, je siège au conseil d'administration de BC Hydro, au Comité des comptes pu-

blics et à divers autres comités, tant législatifs qu'internes, en plus d'occuper les fonctions de secrétaire parlementaire auprès du ministre de l'Emploi et des Investissements. Je suis aussi vice-président des Néo-démocrates de la Colombie-Britannique.

**Reg Alcock :** J'ai obtenu un baccalauréat en communication de l'université Simon Fraser et une maîtrise en administration publique de Harvard. J'ai oeuvré principalement dans les services sociaux jusqu'au milieu des années 80, période à laquelle j'ai fondé une petite entreprise.

Pour ce qui est de l'informatique, je suis un parfait autodidacte. Mon premier ordinateur était un bon vieux trs80 de Radio Shack que j'utilisais au début des années 80 pour gérer les dossiers d'un établissement que j'administrais.

Mon premier contact avec Internet remonte à 1986, lorsque j'enseignais à l'université du Manitoba pendant un an.

**Werner Schmidt :** Je suis diplômé en éducation et en administration scolaire de l'université de l'Alberta. J'ai

été enseignant, directeur d'école et surintendant des écoles dans la région d'Edmonton. J'ai ensuite été directeur du Perfectionnement au collège Okanagan, de Kelowna. Je suis membre fondateur du Parti réformiste et j'ai siégé au premier conseil exécutif du parti avant mon élection à la Chambre des communes en 1993.

Je n'ai commencé à me servir des ordinateurs que tout récemment. Ils sont pratiques, car ils m'aident à mieux organiser mon travail, notamment pour ce qui est des notes d'information, des discours et des notes de service. Plutôt que d'écrire des documents à la main et de les faire dactylographier par mon personnel, je peux les taper moi-même et donner ainsi l'occasion à mes employés de faire du travail plus productif. Quand je me déplace en avion, je suis en mesure de mieux tirer profit de mon temps, ce qui est assez important, étant donné que ma circonscription se trouve en Colombie-Britannique.

Nous avons commencé à employer Internet quand on m'a demandé de participer au projet pilote relatif au réseau. Comme Internet ne cesse de se développer, de plus en plus de Canadiens s'en servent. J'estimais que mon bureau disposerait ainsi d'un moyen utile de fournir à la population du pays d'autres façons de communiquer avec nous. De plus, le réseau s'est révélé très pratique comme outil de recherche pour mon personnel.

**Lynn Verge :** Je suis née et j'ai grandi à Corner Brook. En 1970, j'ai obtenu de l'université Memorial un baccalauréat ès arts avec une majeure en économie et une majeure en sciences politiques. J'ai aussi reçu un baccalauréat en droit de l'université Dalhousie en 1973.

J'ai ensuite pratiqué le droit à Corner Brook jusqu'à mon élection à la Chambre d'assemblée en 1979. J'ai été ministre de l'Éducation de 1979 à 1985, puis ministre de la Justice et Procureure générale de 1985 à 1989.

Depuis cinq ans, à titre de députée de l'opposition, j'ai été porte-parole en matière de justice, de constitution, de condition féminine et de culture. J'ai été élue cheffe du Parti progressiste-conservateur provincial en avril 1995.

**Décrivez le matériel et les logiciels que vous utilisez actuellement ?**

**Reg Alcock :** Je dispose d'un réseau de six postes terminaux à mon bureau de Winnipeg, d'un réseau de trois postes terminaux à Ottawa et d'un ordinateur monoposte à la maison. Ce sont tous des 486 tournant sur DOS. En terme de puissance, la gamme va d'un appareil de 25 MHz à plusieurs de 66 MHz. Je suis en train d'acheter un ordinateur bloc-notes 486 et trois stations d'accueil, une pour chaque endroit. Je dispose aussi de cinq ordinateurs de bureau 286 et de deux blocs-notes 286 que j'utilise sur un réseau téléphonique. La plupart des ordinateurs ont une mémoire vive de 8 Mo, certains en ont 16.

J'ai cinq modems, de 14 400 bauds chacun. Le serveur a une mémoire d'un giga-octet. Mon bloc-notes aura un disque dur de 810 Mo et les postes terminaux ont de 280 à 350 Mo de mémoire. Mon ordinateur à la maison a un disque dur d'un demi-giga-octet. Tous ces appareils tournent sur DOS, et sur OS2 dans le cas du bloc-notes.

Je travaille à mon bureau de Winnipeg, à la maison et à mon bureau d'Ottawa.

Comme logiciel de traitement de texte, j'utilise MS Word. Le Microsoft Office est installé dans tous les ordinateurs. Dans le cadre de mes fonctions parlementaires, j'utilise les logiciels Excel, Access, Powerpoint, Schedule, Mail, Netscape, Eudora e-Mail, Pubnet (Journal des débats de la Chambre des communes) et WinFax.

**Brent Taylor :** J'utilise un micro-ordinateur 486 tournant sur DOS et Windows. Il comporte 8 Mo de mémoire vive et un disque dur de 240 Mo. C'est un ordinateur monoposte,

non relié à un réseau. J'utilise WordPerfect pour Windows la plupart du temps.

**David Schreck :** J'utilise trois ordinateurs : un 486 à la maison, un ordinateur 386 portatif à Victoria et un 386 à mon bureau de circonscription. Aucun n'est relié à un réseau. Mon ordinateur portatif possède une mémoire vive de 1 Mo et un disque dur de 8 Mo; les deux autres ordinateurs ont 8 Mo de mémoire vive et un disque dur de 100 Mo (à mon bureau de comté) et de 420 Mo (à la maison). Les trois sont équipés d'un modem de 14 400 bauds. Comme logiciel de traitement de texte, j'utilise Word pour Windows 6.0, tant à la maison qu'à mon bureau de circonscription, et Word pour DOS dans l'ordinateur portatif. Dans le cadre de mes fonctions, j'utilise parfois Corel Draw, Dbase et MS Publisher.

**Lynn Verge :** J'ai un HP Vectra 486/66, relié à un réseau. Il possède 12 Mo de mémoire vive et un disque dur de 320 Mo. J'utilise le logiciel WordPerfect pour Windows.

**Werner Schmidt :** Pour ma part, je me sers d'un ordinateur bloc-notes 486 SX 33 doté de 8 Mo de mémoire vive et d'un disque dur de 200 Mo. À mon bureau parlementaire, j'utilise un appareil semblable, mais en réseau. J'utilise MS Word 6.0 pour Windows. Mon personnel de la Colline emploie deux 486, soit un DX33 et un SX25, qui possèdent tous deux 8 Mo de mémoire vive. Les disques durs du DX et du SX sont de 540 Mo et de 340 Mo respectivement. Le DX tourne actuellement sur Windows for Workgroups; il utilisera Windows NT lorsque mon réseau local sera installé. Le SX tourne aussi sur Windows for Workgroups. Après le montage de mon réseau local, mon DX sera doté de 16 Mo de mémoire vive. L'ensemble du MS Office est installé dans les deux ordinateurs. Le DX, qui est branché sur le réseau de la colline donne accès à Pubnet, c'est-à-dire la version en direct du Journal des débats, ainsi qu'à Internet.

Mon bureau de circonscription possède un ordinateur portable 286 et un ordinateur de bureau 386. Ce dernier tourne sur Windows et MS Office. L'ordinateur portable est doté du logiciel WordPerfect 5.1. Le bureau de circonscription sera bientôt relié avec la Colline par modem.

#### **Quel est votre mode d'accès à Internet?**

**Brent Taylor :** J'accède à Internet par le service d'accès direct NBNET de la compagnie New Brunswick Telephone. J'utilise un modem US Robotics de 14 400 bauds. J'ai accès à Internet tant de mon bureau à l'Assemblée législative que de la maison.

**David Schreck :** Mon adjoint législatif a accès à Internet par le biais du bureau de l'Assemblée législative. Personnellement, j'ai accès à Internet par mes propres comptes, à mes frais. Je suis abonné à quatre services commerciaux : CompuServe, Cyberstore, Wimsey Information Services et Mindlink. Chacun d'eux donne accès à des groupes de discussion légèrement différents.

**Lynn Verge :** J'ai accès à Internet par le biais d'un fournisseur commercial. J'utilise Procomm Plus pour Windows, 2.0 et un modem de 14 400 bauds. Je travaille autant de la maison que de mon bureau.

**Reg Alcock :** L'accès à Internet est assuré et pris en charge par la Chambre des communes. J'ai aussi un compte Internet fourni par l'université de ma région.

**Werner Schmidt :** L'accès à Internet est assuré par la Chambre des communes.

**Avez-vous une page d'accueil? Dans l'affirmative, quel genre d'information y faites-vous figurer?**

**David Schreck :** Je n'ai pas de page d'accueil sur Internet, mais mon parti vient d'en établir une. Elle contient des informations sur le congrès provincial de 1995 et sur l'élection provinciale partielle d'Abbotts-

ford, ainsi qu'un bulletin, *The New Democrat*.

On y trouve aussi des liaisons aux autres NPD, comme ceux du Manitoba ou du niveau fédéral.

L'Assemblée législative de la Colombie-Britannique a aussi sa page d'accueil. Elle contient des informations qui remontent au début de la présente session, inaugurée le 22 mars 1995. On peut notamment y lire le Discours du Trône, le budget de 1995, un message du Président, la liste des députés provinciaux, des projets de loi, des procès-verbaux, l'ordre du jour, les avis de convocation des réunions des comités et même une version électronique du Journal des débats depuis le 22 mars.

**Lynn Verge :** J'ai une page d'accueil, créée par Chris Crocker, politologue à l'université Memorial et ancien membre de l'équipe de soutien technique de ma campagne. Cette page d'accueil a été établie lors de ma campagne à la direction du parti, dans le cadre du congrès d'investiture du Parti progressiste-conservateur le 30 avril 1995. La page d'accueil comprend mon curriculum vitae, de la documentation sur la campagne et des bulletins.

**Reg Alcock :** Oui, j'ai une page d'accueil et elle contient notamment ma notice biographique, mon dossier électoral et des études sur des questions actuelles. Elle donne aussi accès à de la documentation canadienne intéressante, comme Canadiana, Gouvernement ouvert et le ministère de la Justice.

**Werner Schmidt :** Je n'ai pas encore de page d'accueil, mais le Parti réformiste en possède une, qui renferme des notices biographiques de ses députés. Le parti fournit de l'espace aux associations de circonscription pour qu'elles créent leur propre page d'accueil. Les députés pourront sans doute se prévaloir de ce service, étant donné que la Chambre des communes ne prévoit pas accorder d'espace aux députés pour leur page

d'accueil, bien qu'elle en ait une elle-même.

**Brent Taylor :** J'utilise Internet principalement pour le service de courrier électronique et non pour l'échange d'information sur babillard électronique. Je suis inscrit au programme ListServ qui me fournit un certain nombre de messages pour consultation seulement.

**Répondez-vous vous-même à votre courrier électronique ou déléguez-vous cette tâche à l'un de vos collaborateurs?**

**Brent Taylor :** Je vérifie mon courrier électronique et j'y réponds moi-même; pour le moment, cela ne me demande probablement pas plus d'une heure de travail par semaine.

**David Schreck :** Je réponds à tout mon courrier électronique moi-même. Je passe en général de 15 à 30 minutes par jour à répondre à cette correspondance et peut-être environ une heure sur usenet.bc.general.

**Lynn Verge :** Pour l'instant, j'ai quelqu'un qui répond à tout mon courrier électronique.

**Reg Alcock :** Actuellement, je lis tous mes messages électroniques. Mais, compte tenu du volume croissant, je devrai sous peu confier cette tâche à des collaborateurs.

**Werner Schmidt :** Mes collaborateurs répondent à presque toutes les demandes de renseignements. Cependant, si l'une d'elles provient d'un de mes électeurs, ils me la transmettent par écrit pour que j'y réponde.

**Combien de lettres recevez-vous en moyenne par jour ou par semaine par courrier électronique? Parmi celles-ci, combien proviennent de vos confrères, d'électeurs ou d'autres personnes?**

**Brent Taylor :** Je reçois très peu de courrier de mes confrères ou d'électeurs. La plupart des lettres sont des demandes de renseignements émanant d'étudiants, de journalistes, de chercheurs, etc.

**David Schreck :** Je reçois en moyenne un ou deux messages de confrères chaque jour. Il n'y a qu'une douzaine de mes électeurs qui se sont adressés à moi par courrier électronique, mais, comme je suis abonné au groupe de discussion bc.general, le courrier électronique que je reçois provient de toute la province.

**Lynn Verge :** Nous recevons quelque 10 lettres par jour et nous mettons environ une heure pour y répondre. Jusqu'à présent, je n'ai pas reçu de courrier d'autres députés de la province ou de députés d'autres assemblées. Toute la correspondance provient d'électeurs.

**Reg Alcock :** Ma page d'accueil reçoit de 50 à 60 messages par jour. En début de journée, je passe de 30 à 45 minutes à lire le courrier électronique et à y répondre.

La majorité des messages proviennent d'électeurs (il y a une grande université dans ma région, et nombreux sont mes électeurs qui connaissent bien Internet et y ont accès).

**Werner Schmidt :** La plupart du courrier électronique ne provient pas de mes électeurs. Je reçois moins de trois lettres par semaine de ceux-ci. Comme je ne suis branché sur Internet que depuis peu, il va falloir attendre l'évolution des choses. Une foule d'autres messages électroniques viennent d'autres sources, et mes collaborateurs y répondent habituellement plutôt rapidement.

**En qualité de législateur, êtes-vous satisfait de l'utilisation du potentiel d'Internet par votre Assemblée législative?**

**Brent Taylor :** J'ai toujours préconisé une participation plus active de l'Assemblée législative, sans résultat jusqu'à présent. Le Nouveau-Brunswick est censé être un chef de file en matière de technologies de l'information et de transmission de données. Cela n'est certes pas le cas à l'Assemblée législative. Les Feuilletons, les journaux, le Journal des débats, l'État

des projets de loi - tous ces documents devraient déjà être disponibles en direct, mais rien ne laisse présager qu'ils le seront à court terme. Très peu de députés qui siègent actuellement sont intéressés à seulement en apprendre davantage sur Internet.

Le développement récent du système «Thomas» aux États-Unis m'a beaucoup impressionné, et je suis ravi de constater que notre Assemblée législative vient de se joindre à la page Web du gouvernement. Il reste encore beaucoup à faire, mais c'est un début.

**David Schreck :** Je suis ravi de notre nouvelle page d'accueil. Je n'ai rien vu de mieux nulle part ailleurs. À trois reprises à l'Assemblée législative, j'ai complimenté toutes les personnes qui y ont participé. Je fais pression actuellement pour ajouter l'accès en direct sans frais aux lois redondantes de la Colombie-Britannique.

**Lynn Verge :** À ce jour, il n'y a aucune utilisation officielle d'Internet par l'Assemblée législative. La mise en route dernièrement d'un réseau Infonet (Freenet) à St. John's devrait augmenter l'intérêt du grand public concernant le réseau Internet. Cela devrait inciter l'Assemblée législative à participer davantage.

**Reg Alcock :** La Chambre des communes commence tout juste à utiliser Internet; il est donc encore prématuré de porter un jugement.

**Werner Schmidt :** Il y a encore beaucoup à faire avec Internet, mais le fournisseur de services interne freine notre participation; notamment, nous ne pouvons pas établir notre propre page Web.

**Que répondriez-vous aux critiques qui font état des dangers potentiels de cette technologie comme l'envoi de messages mensongers et malveillants ou l'affichage d'information qui ne peut être diffusée autrement?**

**Brent Taylor :** Nos quotidiens, les discours à la Chambre des communes, le téléjournal et d'autres sources en-

core, nous abreuvent régulièrement d'informations mensongères et malveillantes. Le réseau Internet ne peut se porter davantage garant de la vérité que tout autre organe d'information.

Quant aux informations à proscrire, je pense que la liberté d'expression et de communication doit l'emporter sur les dangers qu'Internet représente pour la société, si tant est qu'il y en ait. Le seul point qui me préoccupe sérieusement, c'est que ce réseau permet d'échanger, de créer, de diffuser ou même de promouvoir des documents obscènes ou pervers, interdits par la loi.

La solution pourrait consister à interdire l'affichage ou l'échange de courrier de façon anonyme. Peut-être que certains de ces services anonymes comme celui de PENET devraient être fermés, obligeant ainsi les gens à posséder au moins une adresse électronique valable, émise par leur fournisseur.

**David Schreck :** Ce n'est pas pire que d'avoir affaire aux médias d'information! Le réseau a une face cachée, tout comme la vie. C'est un incessant combat que celui d'ériger des règles de conduite et de les faire appliquer par la société. Cela dit, une technologie dont l'impact va dépasser celui de l'invention de la presse typographique ne saurait être retardée à cause de quelques pervers.

**Lynn Verge :** Comme c'est le cas pour tout service, la responsabilité repose autant sur le fournisseur d'information que sur le consommateur. Des dispositions existent actuellement dans diverses lois canadiennes qui sont conçues pour traiter ces questions. Bien sûr, d'un point de vue pratique, il est difficile de faire appliquer les lois en vigueur lorsque la technologie en question traverse les frontières, peut s'immiscer dans pratiquement tous les foyers et est accessible à qui sait l'obtenir.

**Reg Alcock :** Je refuse tout simplement de considérer que l'accès à l'information peut constituer un danger. Une meilleure coordination des lois in-

ternationales s'impose dans les cas de littérature haineuse et de violence. Je ne crois pas cependant que les renseignements personnels sont si en danger que cela. Si la banque peut préserver mon argent du vol électronique, je suppose que l'on peut trouver des moyens de respecter la vie privée.

**Werner Schmidt** : Des stratégies ont vu le jour dans le réseau Internet même pour réagir aux méfaits, mais il faut toujours faire preuve de vigilance. La fraude est un délit passible de poursuites. La fraude par téléphone existe, mais nous avons appris à y faire face; de la même façon, nous pouvons contrer la fraude dans Internet. Les producteurs de documents illégaux peuvent être poursuivis, au Canada du moins; sinon, des ententes internationales doivent être conclues.

Il faut néanmoins garder à l'esprit que, pour l'instant du moins, tout message introduit dans Internet, même d'ordre privé, est susceptible d'être lu par un tiers, et par conséquent, devient public.

**Pouvez-vous me nommer les groupes de discussion auxquels vous êtes abonné et lesquels vous semblent utiles dans votre travail?**

**Brent Taylor** : Je consulte les groupes suivants (je lis les messages, mais j'en affiche rarement) :

- can.general
- can.politics
- can.atlantic.general

Je consulte aussi d'autres groupes sur les partis politiques aux États-Unis et le Congrès américain.

**David Schreck** : Actuellement, je suis le seul député provincial en Colombie-Britannique qui est abonné à usenet.bc.general à ce titre (le gouvernement, rien de moins) et qui est disposé à débattre de tout sujet avec qui que ce soit. Cela se traduit aussi par des messages électroniques sur diverses affaires privées comme celles que je traiterais dans mon comité. En plus de bc.general, je suis les groupes de discussion qui traitent de la technologie des télécommunications. Je suis abonné à environ vingt autres groupes, notamment les suivants :

- Usenet.van.general (discussions sur des questions touchant la région de Vancouver)
- Local.Announce.Important (Naisances, décès, mariages, etc.)
- NewsBytes.Government (Acquisitions et programmes gouvernementaux).

**Lynn Verge** : Parmi les groupes de discussion que je trouve utiles, il y a :

- nf.general et sj.general (messages provenant de toute la province et de sa capitale St. John's)
- stemnet.general (groupe de discussion central dans le réseau, mis sur pied pour relier des professeurs de la province.

Dans presque chaque école, il y a au moins un professeur relié au réseau. Les professeurs échangent leurs points de vue sur le système scolaire et sur d'autres domaines liés à l'éducation).

- can.politics (en surveillant ce groupe de discussion, on peut prendre le pouls de la population de différentes régions du pays sur un sujet donné. C'est particulièrement utile pour un politicien de Terre-Neuve désireux de sonder l'opinion publique ailleurs au Canada sur des questions touchant Terre-Neuve, comme la surpêche étrangère au large de nos côtes).

**Reg Alcock** : Je fait partie de plusieurs réseaux, notamment :

- groupe stratégique informatique de l'université Harvard
- groupe d'intérêt public de l'université Carleton
- Bosnet - groupe à l'affût de ce qui se passe en ex-Yougoslavie.

Je suis aussi abonné à quelques groupes de discussion sur la politique canadienne.

**Werner Schmidt** : Je me joins parfois aux groupes suivants :

- bc.general
- bc.politics
- can.general
- can.politics

### *Quelques pages d'accueils d'intérêt aux législateurs*

**Chambre des communes:**

<http://www.parl.gc.ca/>

**Assemblée nationale du Québec**

[http://www.gouv.qc.ca/francais/assnat/an\\_intro.html](http://www.gouv.qc.ca/francais/assnat/an_intro.html)

**Assemblée législative de la Colombie-Britannique:**

<http://bbs.qp.gov.bc.ca/legis/legis.htm>

**Le Parti réformiste du Canada:**

<http://www.reform.ca/>

**Parti néo-démocrate de Colombie-Britannique:**

<http://www.bc.ndp.ca/>

**Reg Alcock, député:**

<http://www.mbnet.mb.ca/wpgsth/>

**Lynn Verge, député provinciale:**

<http://www.compusult.nf.ca/~verge/>

**Chambre des représentants (É-U):**

<http://www.house.gov/>

**Bibliothèque du Congrès:**

<http://www.loc.gov/>

**Documents du Congrès:**

<http://thomas.loc.gov/>

**Parlement de l'Australie:**

<http://www.aph.gov.au/>